

■ **Anaconda Club SA**, à **Lausanne**, CH-217-0137765-9, exploitation de tout établissement public, de divertissement et de bien-être (FOSC du 08.09.2008, p. 18/4641816). Steiger Dana n'est plus administratrice; sa signature est radiée. Magne Charles qui n'est plus président, reste seul administrateur et signe désormais individuellement.

Registre journalier no 14583 du 31.08.2009 / CH-217.0.137.765-9 / 05231380